



Note de présentation brève et synthétique – Budget primitif 2026 Commune de Bénéjacq

La note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte financier unique est le bilan financier conjoint de l'ordonnateur et du trésorier qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'ils ont exécutées. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année par la collectivité.

Le budget primitif quant à lui, est un document de prévision et d'ouverture de crédits budgétaires pour l'année à venir. Il est le cadre réglementaire qui permet à une Commune de mandater les dépenses et de recouvrir les recettes tout au long de l'année.

Les prévisions de réalisation du budget 2026

Le budget primitif 2026 est marqué par une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement compensé par un résultat de fonctionnement positif sur 2025 et des investissements moins lourds sur le budget 2026.

Les données principales sont les suivantes :

- Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 22.66% ;
- Résultat de fonctionnement positif en 2025 à reporter en 2026 : 892 776.47 € ;
- Absence de besoin de financement à couvrir en 2026 ;
- Des dépenses d'investissement en baisse par rapport à 2025 (année de transition : élections municipales).

Le cadre budgétaire 2026

La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité.

Les ouvertures de crédits budgétaires pour les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 22.66 % par rapport au budget de l'année précédente et s'établissent à 2 213 780.47 €.

Sont essentiellement en évolution les éléments suivants :

- Les charges de personnel (+5.14%) : lié à la hausse de la cotisation CNRACL (retraite) de 3 points au 01.01.2026, aux avancements de carrière et aux mouvements de personnel suivants :
 - o création d'un emploi au service administratif en complément d'Isabelle (TP 60%),
 - o recrutement d'un agent des services techniques suite au départ à la retraite d'André,
 - o recrutement SG suite au départ d'Adrien ;
- Les autres charges de gestion (+3.69%) : lié à la revalorisation des indemnités de fonction des élus et au paiement de 2 exercices 2025 + 2026 de la participation au centre de loisirs de Coaraze.

Chapitre	BP 2025	BP 2026	Variation (€)	Variation (%)
Charges à caractère général (011)	445 870,00 €	446 776,00 €	906,00 €	0,20
Charges de personnel (012)	545 000,00 €	573 000,00 €	28 000,00 €	5,14
Atténuation de produits (014)				
Autres charges de gestion (65)	258 950,00 €	268 500,00 €	9 550,00 €	3,69
Charges financières (66)	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00
Charges exceptionnelles (67) réserve	306 332,00 €	563 483,22 €	257 151,22 €	83,95
Provisions (68)	1 000,00 €	500,00 €	-500,00 €	-50,00
Opérations d'ordre (042)	5 900,00 €	14 800,00 €	8 900,00 €	150,85
Virement section investissement (023)	231 807,78 €	336 721,25 €	104 913,47 €	45,26
Total	1 804 859,78 €	2 213 780,47 €	408 920,69 €	22,66

Recettes de fonctionnement

Les prévisions de recouvrement des recettes s'établissent également (principe d'équilibre budgétaire) à +22.66 %, pour un montant de 2 213 780.47 €.

- En légère augmentation par rapport au réalisé 2025 ;
- Augmentation des bases des taxes directes locales de 0.8% ;
- Notifications reçues des services de l'Etat pour l'établissement du budget : impôts et taxes et dotations.

Chapitre	BP 2025	BP 2026	Variation (€)	Variation (%)
Atténuations de charges (013)	5 000,00 €	6 000,00 €	1 000,00 €	20,00
Produits de services (70)	87 450,00 €	86 150,00 €	-1 300,00 €	-1,49
Impôts et taxes (73) et 731	930 777,00 €	982 131,00 €	51 354,00 €	5,52
Dotations et participations (74)	188 200,00 €	222 783,00 €	34 583,00 €	18,38
Autres produits de gestion courante (75)	23 915,00 €	23 915,00 €	0,00 €	0,00
Produits financiers (76)	25,00 €	25,00 €	0,00 €	0,00
Produits exceptionnels (77)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Reprise sur provision (78)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Opérations d'ordre (042)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Excédent antérieur reporté (002)	569 492,78 €	892 776,47 €	323 283,69 €	
Total	1 804 859,78 €	2 213 780,47 €	408 920,69 €	22,66

La section d'investissement

La section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel, qui ont trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine communal : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule ...

Dépenses d'investissement programmées pour 2026

Les dépenses d'investissement prévues sur l'exercice 2026 sont les suivantes :

Investissement - Budget principal	Inscriptions nouvelles	RAR 2025	Total BP 26
Dépenses d'investissement par opérations			
Travaux forêt communale - N°179	26 000,00 €	2 838,00 €	28 838,00 €
Acquisition matériel et mobilier - N°183	20 000,00 €	2 000,00 €	22 000,00 €
PLU - N°199	5 000,00 €		5 000,00 €
Travaux Restauration Mairie - N°215	50 000,00 €	4 630,00 €	54 630,00 €
Matériel Technique - N°227	35 000,00 €	7 000,00 €	42 000,00 €
Bâtiments Communaux - N°229	20 000,00 €	2 116,00 €	22 116,00 €
Stade/Salle Communale - N°244	20 000,00 €	419,00 €	20 419,00 €
Restauration Groupe Scolaire - N°249	60 000,00 €	30 260,00 €	90 260,00 €
Aménagement cimetière - N°254	10 000,00 €		10 000,00 €
Acquisition terrains aménagement - N°255	55 000,00 €	21 500,00 €	76 500,00 €
Sécurisation voirie principale - N°278	5 500,00 €	1 206,00 €	6 706,00 €
Espace sportif Madaune - N°280			0,00 €
Voirie Communale - N°281	50 000,00 €		50 000,00 €
Sous-total investissement par opérations	356 500,00 €	71 969,00 €	428 469,00 €

Dépenses	Inscriptions nouvelles	RAR 2025	Total BP 26
<u>Dépenses non affectées à une opération</u>			
- Opération patrimoniale (041)	4 300,00 €	0,00 €	4 300,00 €
- Emprunts (16)	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
- Subvention d'équipement versées (SDE) (204)	30 000,00 €	110 000,00 €	140 000,00 €
- Travaux effectués pour le compte d'autres collectivités (c/4541)	17 952,00 €		17 952,00 €
Sous-total investissement non affecté	102 252,00 €	110 000,00 €	212 252,00 €
Total général section investissement - Dépenses	458 752,00 €	181 969,00 €	640 721,00 €

Les dépenses d'investissement à prévoir en 2026 :

- Travaux forêt communale – N°179 : programme annuel (8 000 €) + réfection du chemin Henri IV (Bénéjacq, chef de file) (part Bénéjacq 50% : 17 952 €) ;
- Travaux restauration Mairie – N°215 : agencement bureaux (35 000 €) + traitement humidité salle CM (15 000 €) ;
- Matériel technique – N°227 : épareuse (30 000 €) + aérateur à lames terrain rugby (3 800 €) ;
- Stade – salle communale – N°244 : réparation des vestiaires et conformité par rapport à la catégorie C (5200 €), rien d'autre prévu à ce stade ;
- Restauration groupe scolaire – N°249 : honoraires de maîtrise d'œuvre et études complémentaires avant lancement des marchés de travaux en 2027 ;
- Acquisition terrains - aménagement – N°255 : acquisition terrain Hidalgo (30 000 €), étude architecte projet Plumart (5 000 €), jeux à changer Place de la Bacoue (20 000 €).

A noter le recours au mécanisme « d'intracting » de Territoire d'Energie 64 (mécanisme d'emprunt) pour financer la rénovation de l'éclairage public. Le remboursement de l'annuité débutera en 2027 (remboursement à prévoir chap 16 et 66). Les économies d'énergies attendues doivent permettre de contrebalancer une grande partie de l'annuité d'emprunt.

RAR 2025 c/204 : solde à payer éclairage stade, réparation candélabres suite vandalisme (110 000 €).

Recettes d'investissement à recouvrir en 2026

Les prévisions de recettes d'investissement de l'exercice 2026 sont les suivantes :

Recettes	Inscriptions nouvelles	RAR	total BP 26
Recettes d'investissement par opérations			
Travaux forêt communale - N°179	11 968,00 €	0,00 €	11 968,00 €
Sécurisation voirie principale - N°278	2 100,00 €	0,00 €	2 100,00 €
Sous-total investissement par opérations	14 068,00 €	0,00 €	14 068,00 €

Recettes	Inscriptions nouvelles	RAR	total BP 26
Recettes non affectées à une opération			
- Excédent antérieur reporté (001)	190 939,75 €	0,00 €	190 939,75 €
- Opérations d'ordre entre sections (040)	14 800,00 €	0,00 €	14 800,00 €
- Opération patrimoniale (041)	4 300,00 €	0,00 €	4 300,00 €
- Virement de la section de fonctionnement (021)	336 721,25 €		336 721,25 €
- FCTVA (10222)	46 940,00 €		46 940,00 €
- Taxe aménagement (10226)	15 000,00 €		15 000,00 €
- Travaux effectués pour le compte d'autres collectivités (c/4542)	17 952,00 €		17 952,00 €
Sous-total investissement non affecté	626 653,00 €	0,00 €	626 653,00 €
Total général section investissement - Recettes	640 721,00 €	0,00 €	640 721,00 €

Les recettes d'investissement à prévoir en 2026 sont des recettes habituelles pour cette section.

A noter l'inscription de deux subventions à percevoir : l'une de 11 968 € (région + FEADER pour la réfection chemin Henri IV), l'autre de 2 100 € (Conseil Départemental 64, opérations de sécurité OSNI 2026 pour la sécurisation des écluses de la RD 936).

L'endettement

Au 1^{er} janvier 2026, la dette (capital restant dû) de la collectivité s'élève à 118 588.72 € et est répartie de la manière suivante :

- Emprunts agences bancaires : 109 036.61 € ;
- Emprunts Territoire d'Énergie 64 : 9 552.11 €.

La prévision d'annuité de la dette 2026 connue au moment du vote du budget est la suivante (dont notification annuité Territoire d'Energie 64 non reçue) :

- Remboursement en capital de la dette : 42 521.75 € + 2 906.49 € (te64 n-1)
- Intérêts : 1831.78 € + 584.84€ (te64 n-1)

Par ailleurs, l'un des emprunts étant à taux variable, les intérêts seront donc susceptibles d'évoluer au cours de l'exercice.